

## *Apartheid*

Volume 33, numéro 4-5 (196-197), août–octobre 1991

Liberté aux Indiens

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60542ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1991). *Apartheid*. *Liberté*, 33(4-5), 112–113.

## APARTHEID

Pourquoi ceux qui, au Canada, nous gouvernent vont-ils en Afrique du Sud à titre de messagers de la paix et défenseurs de l'autonomie des peuples? Pourquoi se présentent-ils comme des justiciers quand ils affirment que les Noirs doivent vivre librement, décemment et dignement dans un pays où leurs enfants habiteront des maisons salubres, où ils seront éduqués sans distinction de race, de classe sociale ou de couleur? Dans ce pays, les Noirs vivraient en harmonie avec leur propre culture, sans oppression, sans querelles de frontières, sans détérioration de l'environnement au nom du progrès technologique. Quand le Canada s'élève contre l'apartheid qui existe dans ces pays misérables, dont l'économie est maintenue à grands coups d'aide financière, alimentaire et militaire, il oublie d'ajouter que nous, Rouges d'Amérique, nous connaissons un régime semblable.

Ce sont les mêmes dirigeants qui, rentrés au Canada, n'admettent pas les droits que nous avons et tentent d'ignorer notre existence. Depuis plusieurs centaines d'années, nous avons partagé notre pays avec des peuples venus d'ailleurs qui se réclament maintenant d'une société distincte sans reconnaître que nous faisons partie des peuples fondateurs, comme la France et l'Angleterre, mais que nous sommes aussi une nation dont les droits ont été signés dans le sang et l'honneur de nos pères. Par conséquent, nos droits sur le continent, le territoire et sur notre culture sont

inaltérables, et seules nos nations ont le droit, le devoir, le pouvoir de les défendre, de transiger à leur sujet, de les déterminer, enfin. J'ajoute qu'il n'y a pas un pays, pas une cour de justice, pas un gouvernement, qui ne soit assez sensible à notre culture pour pouvoir parler au nom de notre peuple. Nous ne sommes pas un peuple d'enfants, nous sommes les véritables habitants de l'Amérique, qui nous a formés et dont, à notre tour, nous vous avons instruits. Nos droits sont écrits dans la Constitution du Canada telle que déterminée par la Grande-Bretagne, et la Constitution ne peut être rapatriée sans que nos prérogatives et nos droits en tant qu'êtres humains, en tant que peuple, en tant que première nation, ne soient reconnus. Nous ne sommes pas une *société*, mais une *nation*, la plus *ancienne* en Amérique. Un simple premier ministre ne peut repousser du revers de la main l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'Honorable premier ministre Macdonald avait fait pendre Louis Riel, parce qu'il avait osé défendre les droits de ses frères opprimés et dépossédés. Veut-on ainsi effacer ce qui entache l'histoire politique canadienne de manière brutale et indélébile? Pour l'avenir du Canada, il importe que ces anomalies de l'histoire évoluent vers plus de justice pour tous les peuples qui habitent ce continent.